



CFE-CGC FERROVIAIRE rappelle que notre syndicat a toujours dénoncé la libéralisation des transports ferroviaires, telle que dictée par les directives européennes et le rapport Spinetta de février 2018 :

Non, le modèle du transport aérien n'est pas transposable au secteur ferroviaire,

Non, l'ouverture élargie à la concurrence, comme voulue par Bruxelles n'améliorera pas le transport ferroviaire,

Oui, les salariés sont les premières victimes de cette stratégie mortifère même si le GPU SNCF y voit une opportunité unique de faire valoir son expérience ferroviaire au sein de l'Europe.

Lors d'un interview début juin, **CFE-CGC FERROVIAIRE** a dévoilé sa stratégie en coordination avec la Fédération Internationale des Cadres du Transport pour tenter d'infléchir les décisions Bruxelloises qui conduisent le transport ferroviaire dans le mur !



Pour lire le dossier je flashe le Qrcode



Le 24 mai 2023, la Direction SNCF annonce la disparition de la **S.A.S. FRET SNCF** au profit de la création de deux filiales de droit privé.

Pour **CFE CGC FERROVIAIRE**, c'est en premier lieu un désastre pour les salariés de **FRET SNCF** qui voient des années d'efforts anéantis et en second lieu une future catastrophe écologique avec un vrai risque de report modal du rail vers la route.

On peut légitimement se questionner sur la gouvernance du GPU SNCF, aux ordres de l'état et de l'état Français lui-même rattrapé par la politique européenne.

Concernant les messages des dirigeants de Rail Logistics Europe et de **FRET SNCF**, comment croire et adhérer à l'optimisme affiché alors que la situation n'est rien d'autre que la liquidation de la **S.A.S. FRET SNCF** et de vains espoirs de la constitution de deux filiales de droit privé qui devraient rapidement reprendre une place de leader du transport ferroviaire.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des dons de clairvoyance pour comprendre que les décisions d'aujourd'hui vont tout simplement aggraver cette situation.

Les autres S.A. et activités du G.P.U. SNCF ne sont pas exclues de cette démarche de démantèlement de l'entreprise historique.

Si **CFE-CGC FERROVIAIRE** apporte son soutien à tous les salariés concernés par ces réorganisations, néanmoins, il ne participera pas aux rassemblements du 15 juin 2023 organisés par certaines Organisations Syndicales SNCF.

**REJOIGNEZ-NOUS, ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS
ADHÉRER C'EST NOUS RENFORCER ET DONC
VOUS RENFORCER !**